N° ISSN 0756 6409

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-7-84392592

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36.01.74
ABONNEMENT ANNUEL : 57 Frs

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94 Y

Imprimerie de la station "Bretagne". Directeur-Gérant : G. CHERBLANC — CPPAP : 528 AD

SUPPLEMENT AU BULLETIN N° 99
(BULLETIN CEREALES N° 11)

20 Juillet 1984

TOUTES CEREALES

PRESERVEZ LA QUALITE DE LA RECOLTE

Les insectes parasites des céréales stockées (charançon, capucin, sylvain, tribolium, etc...) proviennent de grains de la récolte précédente. La lutte contre ces ravageurs passe avant tout par le nettoyage préalable des contenants successifs servant à la récolte, au transport, et au stockage.

On veillera donc à :

- nettoyer la moissonneuse batteuse, les remorques, bennes, trémies, vis, etc... au grattoir ou à l'aspirateur en ayant soin de brûler les résidus,
- désinsectiser avant récolte le matériel de coupe et de transport ainsi que les cellules de stockage et les structures des locaux où séjournera le grain.

Désinsectiser après chaque vidange, toute cellule ayant contenu du grain même sain.

Le traitement des divers contenants et des locaux de stockage peut se faire avec un produit à base de dichlorvos, iodofenphos (non autorisé sur grains), malathion, permethrine,ou pyrimiphos-méthyl

- ne pas mélanger la nouvelle récolte avec des grains récoltés l'an dernier,
- ne pas récolter et entreposer du grain humide et des brisures.

° ° °

P51